

Mesures de vitesses à l'aide du grand chronographe électrique

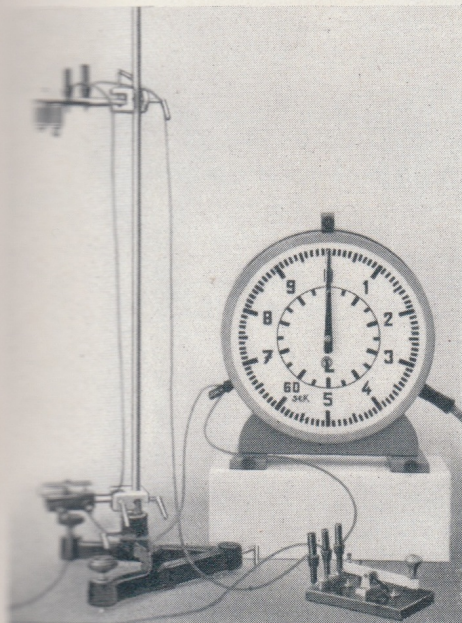


Fig. 44 (1:12)

Mesure de la durée de chute libre d'une boule

parcourant des trajets différents, à l'aide du grand chronographe électrique (313 03). Le montage de l'aimant (en haut) (336 20) et du grand contact de déclenchement (en bas) (336 21) se compose de: un grand pied (300 01) avec vis calantes et vis de blocage (300 06), tige (300 44) et 2 noix LEYBOLD (301 01). Le déclenchement se fait électriquement au moyen d'un manipulateur de Morse (504 52).

Les fils de connexion doivent être commandés à part.

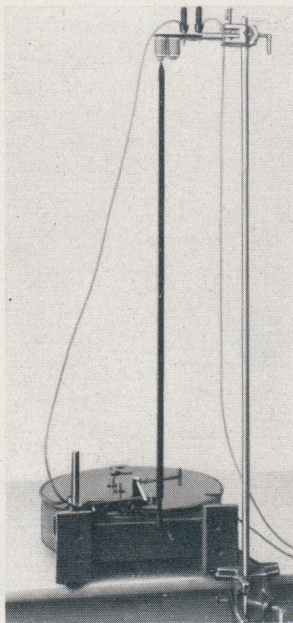


Fig. 45 (1:14)

Mesure de l'accélération de la chute des corps

à l'aide de la tige tombante (336 22) et du grand chronographe électrique (313 03). (Le contact à choc et le pinceau sont compris dans le No 336 22). Le support de l'aimant (336 20) comporte: une pince de table (301 06), une tige de 1 m (300 44) et une noix LEYBOLD (301 01).

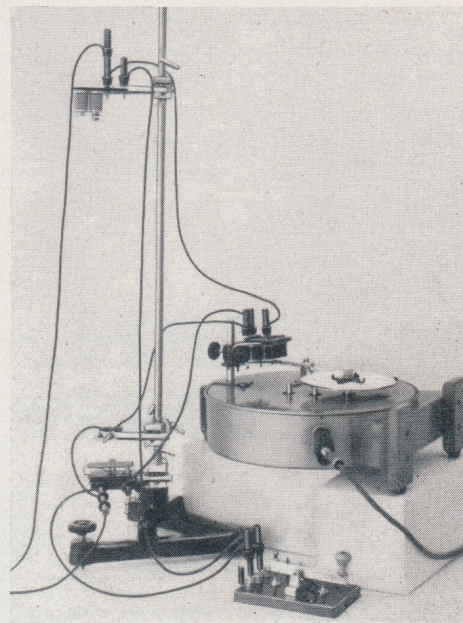


Fig. 46 (1:12)

Mesure de la vitesse de chute libre

d'une bille en n'importe quel point de sa trajectoire, à l'aide du grand chronographe électrique (313 03) et de l'enregistreur du temps (336 73). Le montage de l'aimant (en haut) (336 20) avec le petit contact (au milieu) et le grand contact de déclenchement (en bas) (336 21) est effectué au moyen du grand pied (300 01) avec vis calantes et vis de blocage (300 06), de la tige (300 44) et de trois noix LEYBOLD (301 01). Un manipulateur de Morse (504 52) commande le déclenchement électrique.

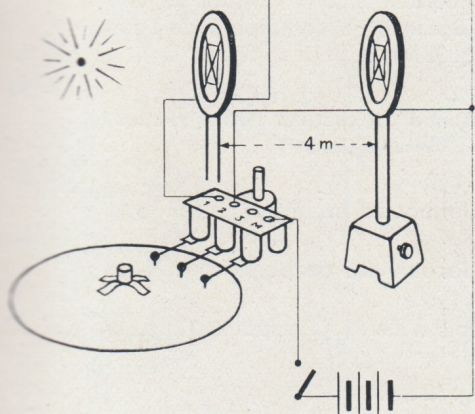


Fig. 47

Mesure de la vitesse du son

au moyen de l'enregistreur permettant de mesurer deux intervalles de temps très courts (336 73), de 2 microphones pour ondes sonores de choc (336 74) et du grand chronographe électrique (313 03).

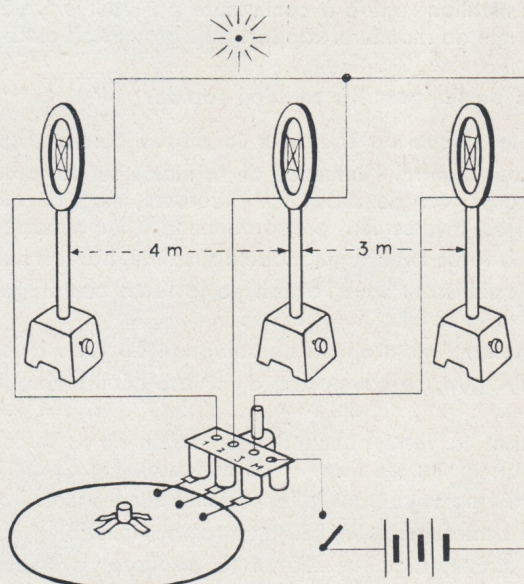


Fig. 48

Détermination d'un lieu par la méthode acoustique

au moyen de 3 microphones pour ondes sonores de choc (336 74), de l'enregistreur permettant de mesurer deux intervalles de temps très courts (336 73) et du grand chronographe électrique (313 03).